



COMPTE RENDU REUNION

Conseil Municipal

du 9 juillet 2020

Ordres du jour :

1. Délibérations :

- 1.1. Personnel communal : création d'un emploi permanent et modification d'un emploi permanent à temps non complet.
- 1.2. Dotation aux amortissements à dater de 2020.
- 1.3. Cantine scolaire municipale : rénovation thermique :
 - 1.3.1. Contrat de maîtrise d'œuvre,
 - 1.3.2. Coordination sécurité et protection santé.
- 1.4. Ecole Jacques-Yves Cousteau : réfection de la toiture de la classe maternelle,
- 1.5. Place des Tilleuls : aménagement d'une aire de jeux pour enfants,
- 1.6. Groupement de commandes pour le marché voirie et réseaux divers :
 - 1.6.1. Désignation d'un représentant élu à la commission d'appel d'offres,
- 1.7. Acquisition de panneaux d'informations.

2. Travaux en cours

3. Questions Diverses

Secrétaire de séance :

- M. Grégory Moreau
-

	Présent	Excusé
Evelyne VESCHAMBRE	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Jean-Jacques BERANGER	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Laurence CORNIER-GOEHRING	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Patrick FAURI	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Magali BOTHEROYD	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Sylvain DUCHON	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Sandrine YVON	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Grégory MOREAU	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Sékolène CATROUX	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Jean-Paul QUÉLARD	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Carole BONNIGAL	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Stéphane LEBRUN	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Caroline CHESNEAU	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Nicolas GAUTHIER	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Maud VINAIS	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Préambule :

- ✓ Patrick Fauri donne procuration à Jean-Jacques Béranger
- ✓ Evelyne Veschambre donne procuration à Magali Botheroyd
- ✓ Jean-Paul Quélard donne procuration à Carole Bonnigal
- ✓ Maud Vinais donne procuration à Laurence Cornier-Goehring

Délibérations

1.1. Personnel communal : création d'un emploi permanent et modification d'un emploi permanent à temps non complet.

- Compte tenu du départ en retraite de la Secrétaire de Mairie au 1^{er} février 2021, il est nécessaire de créer un emploi permanent d'Adjoint Administratif Territorial au 1^{er} septembre 2020, afin que l'agent recruté puisse travailler avec la Secrétaire actuelle.
- Au regard de la charge de travail grandissante à l'agent polyvalent affecté à la cantine scolaire et aux locaux municipaux, il est nécessaire de modifier l'emploi permanent à temps non complet (26/35^{ème}) en un emploi permanent à temps complet. Cet agent est au grade d'Adjoint Technique Territorial Principal de 2^{ème} classe relevant de la catégorie hiérarchique C.

Il est demandé au conseil de :

-De créer, à compter du 1^{er} septembre 2020, un emploi permanent d'Adjoint Administratif Territorial à temps complet, affecté au secrétariat de mairie, au grade d'Adjoint Administratif territorial relevant de la catégorie hiérarchique C du cadre des Adjoints Administratifs territoriaux.

-De modifier l'emploi permanent d'Adjoint Technique Territorial Principal de 2^{ème} classe de la catégorie hiérarchique C, à temps non complet en emploi permanent à temps complet.

Résultat du vote		
Pour	Contre	Abstention
15		

1.2. Dotation aux amortissements à dater de 2020.

Tous travaux d'éclairage public doivent être amortis.

Il est donc proposé d'amortir le dernier en date : éclairage public : « renouvellement d'une armoire » pour la somme de 216.00€ sur deux années.

Il est demandé au conseil de :

-D'accepter la proposition d'amortissement.

-D'imputer la somme de 216.00€ aux comptes 2804182 et 6811 au budget communal de 2020.

Résultat du vote		
Pour	Contre	Abstention
15		

1.3. Cantine scolaire : rénovation thermique :

1.3.1. Maitrise d'œuvre concernant les travaux école Jacques-Yves Cousteau.

Le bureau d'étude Bâti Consult a réalisé le 18 novembre 2019 un Diagnostic Energetis Collectivité Bâtiment (ECB), concernant notamment les travaux d'isolation et de chauffage nécessaires pour l'ensemble des bâtiments de l'école Jacques-Yves Cousteau.

Le diagnostic ENERGETIS Collectivité Bâtiment (ECB) a pour but d'éclairer les choix des collectivités en proposant des scénarii de réhabilitation performante de leur patrimoine bâti afin de les inciter à lancer des travaux leur permettant de :

- Réduire leur facture énergétique et ainsi leur dépendance énergétique,
- Revaloriser leur patrimoine en le rénovant,
- Améliorer le confort des bâtiments,
- Participer à la lutte contre le changement climatique,
- Contribuer à la relance du bâtiment et de l'activité économique locale.

Une première tranche de travaux a été identifiée et concerne la rénovation thermique de la salle de restauration.

L'entreprise Manehome, dont le siège est à Pocé-sur-Cisse, a fourni un devis de maître d'œuvre fixant à 4 490€ HT ses honoraires.

Ce contrat de maîtrise d'œuvre pour la rénovation thermique de la cantine municipale de l'école de Limeray fixe l'enveloppe globale des travaux à 25 000€ HT.

Ces travaux auront lieu du 15 juillet au 24 août 2020.

Il est demandé au conseil de :

-De confier le contrat de maîtrise d'œuvre à la société MANEHOME.

-D'imputer les dépenses afférentes à ce contrat ainsi qu'aux travaux à l'article 21312, opération 35 du Budget Communal de 2020.

Résultat du vote		
Pour	Contre	Abstention
15		

1.3.2. Coordination sécurité et protection santé.

En raison des travaux de rénovation thermique de la cantine scolaire municipale, il est nécessaire d'assurer une coordination sécurité et protection de la santé.

La société Bureau Veritas Construction sise à Tours présente un devis qui s'élève à la somme de 740.00€ HT, à savoir, 888.00€ TTC.

Il est demandé au conseil de :

-De confier la mission de coordination sécurité et protection de la santé à la société Bureau Veritas Construction.

-D'imputer la dépense de 888.00€ TTC afférente à cette mission, à l'article 21312, opération 35 du Budget Communal de 2020.

Résultat du vote		
Pour	Contre	Abstention
15		

1.4. Ecole J.Y. Cousteau : rénovation toiture école maternelle.

Deux devis ont été réalisés concernant les travaux de rénovation de la toiture du bâtiment de l'école maternelle de l'école de Limeray. Ces travaux auront lieu du 15 juillet au 24 août 2020.

- L'entreprise SARL Mercier et fils, sise à Luzillé propose un devis d'un montant de 23 121.50€ HT, soit 27 745,80€ TTC.
- L'entreprise Fabrice Bey, sise à St Ouen les Vignes, propose un devis d'un montant de 16 194,19€HT, soit 19 433,03€ TTC.

Il est demandé au conseil de :

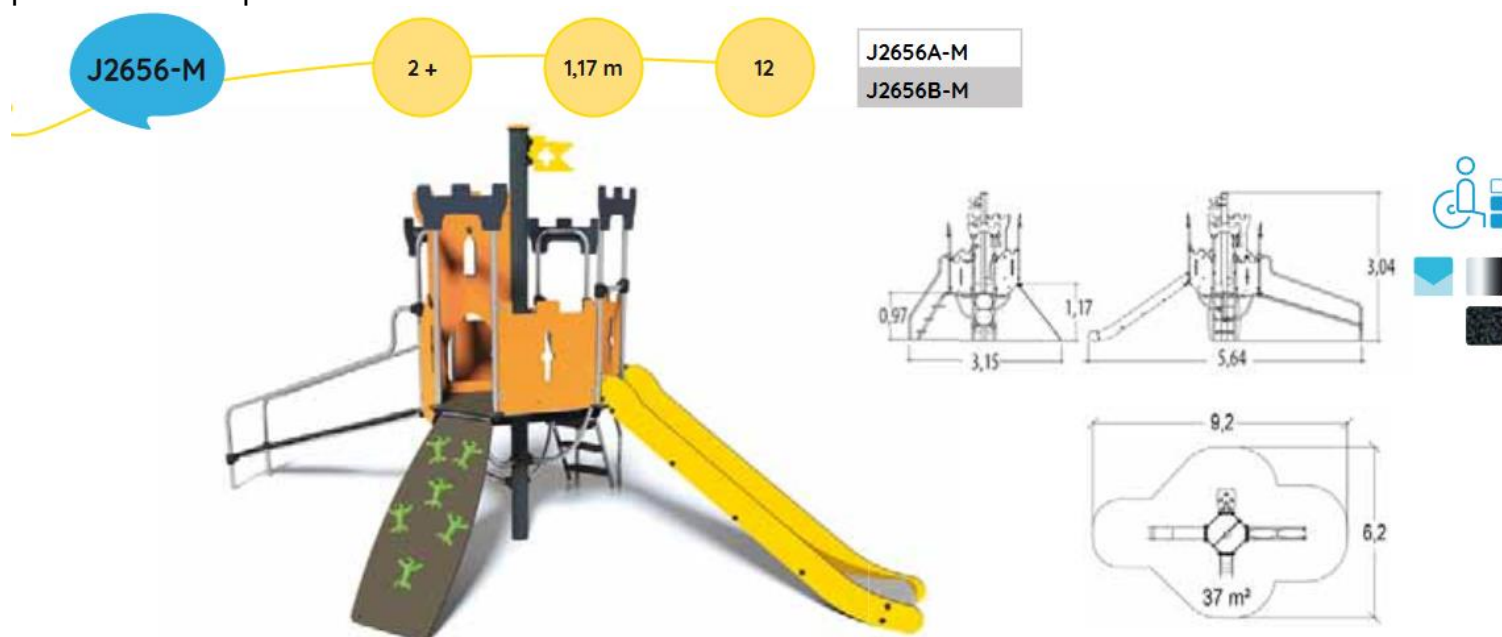
-De confier les travaux de réfection de la toiture de la classe maternelle à l'entreprise Fabrice Bey pour un montant de 16 194.19 € HT (y compris option retenue).

-D'imputer cette dépense à l'article 21312, opération 35 du Budget Communal de 2020.

Résultat du vote		
Pour	Contre	Abstention
15		

1.5. Place des Tilleuls, aménagement d'une aire de jeux enfants.

L'entreprise Proludic, concepteur d'espaces de jeux et de sport, sise à Vouvray, propose un devis pour un montant de 8 994,60€ HT, soit 10 793,52€ TTC pour l'achat et la pose d'une aire de jeux pour enfants au parc des Tilleuls.



Il est proposé au conseil :

-D'accepter le devis de Proludic pour un montant de 10 793, 52€ TTC.

-D'imputer la dépense de 10 793.52€ TTC à l'article 2128, opération 12, du Budget Communal de 2020.

Résultat du vote		
Pour	Contre	Abstention
15		

1.6. Groupement de commandes pour le marché V.R.D.

Le groupement de commandes est l'association contractuelle de personnes morales de droit public et, le cas échéant, de droit privé à fin de mutualisation de leurs achats et de passation de marchés en commun par le biais d'une procédure de passation unique.

La CCVA a proposé de renouveler le groupement de commande voirie avec les communes qui le désirent.

La CCVA aménage et entretient l'ensemble de la voirie communale revêtue des cinq communes de l'ex communauté de communes des Deux Rives. Dans les 9 communes de l'ex communauté de communes Val d'Amboise, elle a en charge la voirie des parcs d'activités économiques et plusieurs voies désignées comme d'intérêt communautaire.

Etant donné l'intérêt de regrouper les achats en matière de voirie afin d'obtenir des prix plus compétitifs et de simplifier la procédure pour les communes, la CCVA a proposé de créer un groupement de commandes pour confier la préparation et la passation des marchés publics aux services de la CCVA.

La délibération du 12 février 2020 stipule l'adhésion à la convention de groupement de commandes (convention en application de l'article L2113-7 du code de la commande publique), pour la passation d'un marché travaux de voirie et réseaux divers.

Il est donc nécessaire de désigner un représentant élu amené à être membre de la commission d'attribution du groupement.

Il est proposé de désigner M. Jean-Jacques Béranger, premier adjoint, comme représentant de la commission d'appel d'offres de la commune de Limeray, pour être membre de ladite commission.

Il est proposé au conseil :

-D'approuver la proposition de Mme le Maire et de nommer M. Béranger Jean-Jacques membre de la commission d'attribution du groupement de commandes pour le marché Voirie et Réseaux Divers.

Résultat du vote		
Pour	Contre	Abstention
15		

1.7. Acquisition de panneaux électroniques d'informations.

Dans le cadre de l'amélioration de la communication sur la commune de Limeray, il est proposé d'installer 3 panneaux d'information dynamiques.

- La Compagnie des Compositeurs sise à PARIS 20^{ème} :

- 1 modèle 1350 mm x 1030 mm = 1.39 m² pour 4 236.05 € HT,
avec options 3 590.60 € soit un total de..... 7 826.65 € HT,
- 1 modèle 1350 mm x 1190 mm = 1.61 m² pour 4 580.90 € HT,
avec options 3 590.60 € soit un total de..... 8 171.50 € HT,
soit un total global de..... 15 998.15 € HT.

- La Signalétique Vendômoise sise à VENDÔME (Loir et Cher) :

- 1 modèle double 1100 mm x 920 mm..... 9 700.00 € HT,
- 1 modèle simple 1100 mm x 920 mm..... 4 750.00 € HT,
- avec options..... 1 030.00 € HT,
soit un total global de..... 15 480.00 € HT.

Il est proposé au conseil :

**-D'accepter le devis de la Société La Signalétique Vendômoise pour un montant de 15 480.00 € HT soit 18 876.00 € TTC,
-D'imputer cette dépense à l'article 2158, opération 32, du Budget Communal de 2020.**

Résultat du vote		
Pour	Contre	Abstention
15		

1.8. Aménagements de sécurité des abords de l'école J.Y Cousteau.

Le Conseil Départemental est chargé de répartir, entre les communes de moins de 10 000 habitants, une dotation affectée par l'Etat dans le cadre du reversement du produit des amendes de police.

La commune souhaite renforcer la sécurité des élèves aux abords de l'école.

L'entreprise Defeings, sise à Autrèche, propose un devis pour l'acquisition de 19 barrières, pour la somme de 5 689.00 € HT, soit 6 826.80 € TTC.

Il est proposé au conseil :

-D'accepter le devis de l'entreprise Defeings pour un montant de 6 826.00 TTC,

-De mandater Mme le Maire pour présenter le dossier référencé en objet à M. le Président du Conseil Départemental d'Indre-et-Loire,

-D'imputer cette dépense à l'article 2128, opération 025, du Budget Communal de 2020.

Résultat du vote		
Pour	Contre	Abstention
15		

2. Informations diverses.

- Le poste d'adjoint technique communal à temps non complet à hauteur de 24/35^{ème} pour l'école communal au sein de l'école est à pourvoir à compter du 1^{er} septembre 2020. Après plusieurs entretiens, la candidature d'Alaïs Duverger a été retenue.
- Le poste d'adjoint administratif de 2^{ème} classe à temps complet a été créé à compter du 1^{er} septembre 2020, afin de remplacer la Secrétaire de mairie qui partira en retraite à compter du 1^{er} février 2021. Après plusieurs entretiens, il est proposé de retenir la candidature de Laurence Faguet, qui arrivera par voie de mutation.

3. Questions - divers

3.1. Questions

- ✓ Néant

3.2. Prochaines réunions (à la salle des fêtes)

- ✓ Jeudi 27 août à 19h00